



Commerce de détail au Québec : **La croissance des ventes se poursuit**

Montréal, le 22 août 2018 – Les données dévoilées par Statistique Canada et analysées par le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) confirment que la croissance des ventes au détail non désaisonnalisées se poursuit au Québec, avec une augmentation cumulative de 4,5 % pour les six premiers mois de l'année 2018.

« Ces hausses consécutives des ventes sont de bonnes nouvelles pour l'économie du Québec. La faible valeur du dollar canadien a eu une influence importante sur les ventes. Alors que les Québécois sont demeurés davantage dans la province pour leurs vacances, nous avons également accueilli un bon nombre de touristes de l'extérieur. Ainsi, pour les six premiers mois de l'année, cela représente 2,7 milliards de dollars de ventes de plus qu'à la même époque l'an dernier. », a déclaré Léopold Turgeon, président-directeur général du CQCD.

De janvier à juin 2018, la performance des ventes au Canada sans le Québec est inférieure à celle du Québec, avec une croissance cumulative de 3,4 %. Pour le mois de juin 2018, par rapport au mois de juin 2017, les ventes au détail au Québec ont progressé de 5,1 %, alors que la moyenne canadienne, sans le Québec, est également de 3,4 %.

Des secteurs en progression

Sur les 20 sous-secteurs du commerce de détail, dix-huit (18) enregistrent des hausses des ventes depuis le début de l'année 2018. Ces 18 sous-secteurs représentent 90 % de l'industrie québécoise.

Le CQCD observe une augmentation significative pour sept d'entre eux :

- les magasins d'appareils électroniques et ménagers (+ 18,9 %);
- les magasins de détail divers (+ 13,0 %);
- les magasins d'accessoires de maison (+ 11,1 %);
- les magasins de vêtements (+ 8,2 %);
- les magasins de bière, de vin et de spiritueux (+ 9,0 %);
- les magasins d'alimentation spécialisée (+ 7,8 %);
- les concessionnaires d'automobiles d'occasion (+ 7,6 %).

À propos du Conseil québécois du commerce de détail

Le CQCD est une association regroupant la grande majorité des entreprises du commerce de détail et de la distribution au Québec, ce qui en fait un interlocuteur incontournable. Dans le dossier du commerce en ligne transfrontalier comme dans tous les autres, le CQCD se positionne en « mode solutions », afin de contribuer aux réflexions, aux stratégies et aux décisions des gouvernements.

Source : Conseil québécois du commerce de détail

Renseignements et entrevues : Citoyen Optimum
Emmanuelle Rouillard
Conseillère
(438) 881-1884
emmanuelle.rouillard@citoyenoptimum.com